

Accouchement à domicile, risque ou modèle ?

Cathy-Anne PIREYN-PIETTE

Mémoire de fin d'études pour le diplôme d'état de sage-femme

Université Louis Pasteur

Faculté de médecine

École de sages-femmes de Strasbourg

Directeur de mémoire : Michel IRRMANN

(Texte intégral en PDF)

(Diaporama PowerPoint)

En France l'accouchement à domicile (AAD) est choisi par une minorité de femmes et cette possibilité est revendiquée par les associations de parents et les sages-femmes libérales qui le pratiquent.

Pourtant cette option est présentée comme à risque élevé par le personnel hospitalier.

A tort ?

Après analyse des nombreuses études scientifiques sur le sujet rien ne prouve que l'AAD soit plus dangereux que l'accouchement hospitalier, pour des femmes sélectionnées avec grossesse à bas risque.

De plus cette alternative permet une réduction des interventions médicales et de la morbidité maternelle tout en améliorant la satisfaction des femmes.

L'optimisation des soins obstétricaux en France pourrait passer par une amélioration de la prise en charge hospitalière en s'inspirant des concepts qui justifient l'AAD mais aussi par une promotion de celui-ci pour des femmes sélectionnées qui le souhaitent. Ceci nécessite de repenser le métier de sage-femme.

Ces changements apporteraient une solution aux problèmes actuels : la nécessité d'améliorer la sécurité périnatale en minimisant les interventions, le manque d'obstétriciens et d'anesthésistes et l'économie de santé.